



Essaimage d'un parcours d'accès à l'emploi d'aide à domicile

Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi de la région Bretagne souhaite expérimenter des parcours d'accès à l'emploi d'aide à domicile (formation ADVF) dans les départements d'Ille-et-Vilaine et dans les Côtes d'Armor, en s'inspirant d'un dispositif co-porté dans le Morbihan par un organisme de formation (Locminé Formation) et le département. L'objectif est de s'appuyer sur une innovation déjà existante (formation axée sur la pratique et couplée d'un accompagnement à la levée des freins) pour palier à la fois aux besoins de recrutement du secteur de l'aide à domicile et pour proposer un programme plus attractif et plus adapté pour les personnes éloignées de l'emploi, notamment les publics BRSA.

Ce document récapitule en 4 pages les principaux éléments du projet.

Pour plus d'information, vous pouvez assister aux **webinaires express de présentation qui auront lieu les 25 mai (11h30-12h30, [inscription sur ce lien](#)) et 31 mai (9h-10h, [inscription sur ce lien](#))**. Ces webinaires sont ouverts à toutes les structures dans les Côtes d'Armor et en Ille-et-Vilaine intéressés par la démarche (OF, SIAE, SAAD).

LE PARCOURS D'ACCES A L'EMPLOI D'AIDE A DOMICILE PORTE PAR LOCMINE FORMATION

Le parcours d'accès à l'emploi d'aide à domicile consiste en une **découverte de la réalité du métier** d'aide à domicile et une **formation certifiante** (diplôme ADVF) à travers une pédagogie axée sur la mise en pratique (absence de cours théorique, mise en situation et jeux de rôle dans des appartements témoins + périodes de stages dès les premières semaines) et en un **accompagnement renforcé à la levée des freins** (mobilité, mode de garde, aide administrative, santé, défraiement) qui commence dès les premiers jours et se poursuit même après les périodes de formation (médiation vers et dans l'emploi).



Phase 1 : La première phase permet de valider ou d'infirmer l'intérêt des bénéficiaires pour les métiers d'aide à domicile, sur un format découverte « sans engagement », avec un accompagnement socio-professionnel. A l'issue de cette phase de 5 semaines, un bilan est réalisé et jusqu'à 50% des bénéficiaires peuvent décider de continuer (=8 stagiaires). A l'inverse, si les heures d'accompagnement individuel permettent d'identifier des difficultés (freins trop nombreux), des facilités (possibilité de suivre une formation classique) ou une absence d'intérêt pour le secteur d'activité, des alternatives sont proposées.

Phase 2 : Les stagiaires suivent la formation qualifiante au métier d'Assistant de Vie aux Familles avec des méthodes pédagogiques innovantes qui mettent en situation dans des appartement témoin (plateaux techniques adapté à la préparation de la cuisine, du linge, de la toilette, etc.). La formation est pensée pour s'éloigner des modèles scolaires, et le recours à l'écrit est limité au minimum. L'accompagnement renforcé est maintenu et poursuivi, pour prévenir les ruptures de parcours.

Phase 3 : Les stagiaires sont accompagnés dans leur prise de poste puis dans le maintien dans l'emploi par des appels hebdomadaires et un suivi renforcé des freins restants.

CARACTERISTIQUES DU PROJET D'INSPIRATION MORBIHANNAIS

Public	<p>Cible : Focus bRSA mais ouvert à tous (allocataires chômage, etc.) Réel : majoritairement féminin (mais pas uniquement) et bRSA, de + de 45 ans, sans qualification et ayant déjà une expérience professionnelle de plusieurs années, mais pas nécessairement en lien avec le secteur d'activité des SAP</p>
Durée du parcours et statut des participants	<p>9 mois (temps CER) Stagiaires de la formation professionnelle (à partir de la phase 2)</p>
Aides financières disponibles pour les participants	<p>Phase 1 et 3 : RSA + défraiements (mobilité, garde d'enfant, etc.) Phase 2 (formation) : RSA + aide région (~840€/mois)</p>
Débouchés possibles	<p>Aide à domicile secteur associatif et secteur public (ou privé, mais plus rare), EHPAD, domicile partagé (spécificité morbihannaise)</p>
Equipe mobilisée/moyens humains	<p>1 coordinatrice 5 formateurs/formatrices (dont diététicienne, spécialiste petite enfance, conseillère en économie sociale et familiale, etc.) 1 accompagnatrice socio-professionnelle 1 service comptabilité (notamment pour les défraiements hebdomadaires) Mobilisation de prestataires externes ponctuels : 1 infirmière (2 journées), 1 formateur premier secours (2 journées)</p>
Infrastructures utilisées / moyens techniques	<p>2 appartements témoin avec lit médicalisé (pour mise en scène à domicile) Plateau technique service aux personnes (ensemble de chambres/box pour l'apprentissage) pour travailler les gestes professionnels Cuisine pédagogique Matériel pour le module petite enfance (biberons, poupons, etc.)</p>

Financement	<p>Un financement sera prévu pour financer deux actions par an et par territoire. Dans le Morbihan, le budget réel se situait autour de 175k€ par an, dont environ un tiers est à la charge du département et deux tiers à la région (financement Action Territoriale Expérimentale ATE). Ce budget consiste en une dotation globale et non un paiement à l'heure stagiaire, et prévoit par ailleurs une partie défraiement (garde d'enfant, mobilité), variable selon les besoins des stagiaires.</p>
--------------------	---

Le parcours d'accès à l'emploi expérimenté repose sur une coordination étroite entre la région, les départements, les organismes de formation porteur du parcours et les employeurs locaux dans le secteur de l'aide à domicile. Cette articulation est nécessaire pour garantir la réussite du parcours.

Type de structure	Actions mises en œuvre
Organisme porteur du parcours	Organise les informations collectives Coordonne l'action avec les employeurs Crée et dispense la formation Réalise l'accompagnement socioprofessionnel (signataire du CER à partir de la phase 2)
Département	Co-construit le dispositif Source les candidats (flyers bRSA) Co-finance
Employeurs	Participe aux informations collectives Recrute, forme et accompagne les stagiaires
Région Bretagne	Participe à l'élaboration du projet dans le cadre de l'ATE Co-finance + rémunère les stagiaires en phase 2

L'essaimage devra prendre en compte les éléments suivants :

Leviers mobilisables	Points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> * Permet de répondre en même temps à trois enjeux (recruter, accompagner, former) * Le projet bénéficie d'un portage stratégique * Il existe une vraie demande pour les métiers du prendre soin, et pour les formations qualifiantes * Les innovateurs initiaux (Locminé Formation, CD 56, Région) sont disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> * Beaucoup d'acteurs sont déjà présents dans le secteur de l'AD * Fort enjeu de sourcing * Spécificité du modèle hybride insertion-formation de Locminé Formation * Besoin d'infrastructures et de compétences spécifiques * Difficultés à mobiliser des jeunes et des hommes

CALENDRIER DE L'ESSAIMAGE DU PARCOURS

L'accès à l'expérimentation de ce parcours d'accès à l'emploi s'organise à travers 3 grandes phases.

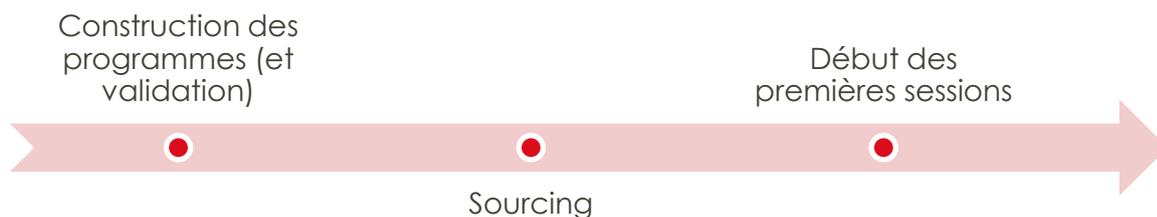
1. **Un temps de présentation de la démarche** autour de deux webinaires express les 25 mai (11h30-12h30) et les 31 mai (9h-10h) permettant aux structures (OF, SIAE, SAAD) de prendre connaissance du projet et de poser leurs questions (lien d'inscription en page de garde). Suite aux webinaires, les structures font connaître leur intérêt en remplissant la note d'intérêt (à renvoyer par mail à jeannine.lecourtois@finistere.fr entre le 25 mai et le 24 juin).



2. **Une phase de construction** des programmes sera organisée entre l'été et la rentrée permettant à chacune des structures retenues pour l'expérimentation du parcours de construire au travers de trois ateliers leur projet et de se nourrir de l'expérimentation du département du Morbihan. L'atelier de lancement aura lieu, en fonction des disponibilités, entre début et mi-juillet, et les ateliers de co-construction en août ou en septembre.



3. Enfin les structures seront accompagnées et suivies dans la **mise en œuvre de leur parcours d'accès à l'emploi**, dont la mise en œuvre devra avoir lieu entre décembre 2022 et février 2023.



CONTACT :

Pour toute question relative au projet et à son pilotage, vous pouvez contacter Jeannine Le Courtois (jeannine.lecourtois@finistere.fr).

Pour toute question sur la méthodologie de l'essaimage, vous pouvez contacter Maxime Gennaoui-Hétier (maxime.gennaoui@solidarites-actives.com)